



## COMMUNIQUE DE PRESSE CONFERENCE : ACTION DE SOUTIEN A PAUL FRANÇOIS ET POUR UNE INTERDICTION D'EXPORTATIONS DES PESTICIDES INTERDITS

**Paul François a été intoxiqué en France par un produit déjà interdit en Belgique, ne permettons pas que des agriculteurs d'Afrique et d'Amérique Latine soient intoxiqués par des produits interdits en UE pour leur dangerosité.** Tel est le message que la coalition stop-pesticides.be<sup>1</sup> a partagé à l'occasion de la mobilisation en soutien à Paul François ce 08/12 devant le bureau de liaison de Bayer Monsanto.



Lors de la conférence et de l'action symbolique de ce matin, Paul François a rappelé que la condamnation de Monsanto-Bayer a été confirmée par la Cour de cassation ce 7 novembre 2022. Mais, très loin de la réparation intégrale prévue par le code civil français, la justice consacre l'impunité de la firme Bayer-Monsanto en n'assortissant cette condamnation que d'une indemnisation dérisoire, indigne et presque insultante à l'égard de Paul François et de sa famille. Le lancement d'un fonds de soutien a d'ailleurs été annoncé ce matin.

Jonas Jaccard, chargé de plaidoyer de SOS Faim a rappelé ce matin que *« si pour Paul François il s'agit aujourd'hui en partie d'une victoire, ce n'est pas le cas pour les 385 millions d'agriculteurs et d'agricultures qui sont empoisonnées chaque année à cause des pesticides. C'est encore moins le cas pour les 11 000 qui en meurent. »*

Avec ces partenaires, SOS Faim dénonce la responsabilité des autorités européennes et belges dans la perpétuation d'exportations de pesticides pourtant interdit sur le sol européen. La Belgique compte pour 6% du total des exportations européennes.

Un acteur péruvien affirme *« Notre demande serait que réellement que les décideurs politiques européens élèvent un peu les standards et les pressions face à un secteur privé qui, bien souvent, fait passer ses intérêts économiques avant la santé publique et le bien-être commun ».*

D'après les premiers chiffres d'une étude à paraître en janvier 2022 pour la coalition belge [stop-pesticides.be](https://www.stoppesticides.be), la Belgique a exporté en moyenne 5360 t de pesticides interdits entre 2013 et 2020 vers plus de 70 pays.

Bayer, la société qui a contaminé Paul François avec l'alachlore continue d'exporter, entre 2014 et 2020, depuis la Belgique, 2360t/an d'acétochlore, une substance active voisine et interdite dans l'UE.

Ces pesticides nous reviennent ensuite sous forme de résidus dans l'alimentation que nous importons : 74 pesticides interdits ont été retrouvés dans les les aliments que nous importons et 6 % des aliments importés comportent des traces d'un ou plusieurs pesticides interdits !

Nous demandons donc une cohérence des politiques belges et européennes et l'arrêt de ce double standard qui est si dommageable pour l'environnement, la biodiversité et la vie de millions d'agriculteur·ice·s à travers le monde. Déjà plusieurs milliers de belges demandant que la Belgique cesse la production, le stockage et l'exportation des pesticides interdits. L'UE doit se montrer exemplaire et prendre des mesures ambitieuses dans le cadre du Pacte vert en proposant un arrêt des exportations au niveau européen.

### Contact :

Jonas Jaccard , chargé de plaidoyer pour SOS Faim – [jj@sosfaim.org](mailto:jj@sosfaim.org) – +32(0)495/27.56.96 et Benoit De Waegeneer, Secrétaire Général de SOS Faim - +32485577843

<sup>1</sup> La campagne rassemble les ONG belges: SOS Faim, Broederlijk Delen, Illes de Paix, Fian, Viva Salud et Entraide et Fraternité.